



Enfance et éducation

De jeunes élus dynamiques

La ville d'Essey-lès-Nancy possède depuis 2015 son Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes.

Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes

Le Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes (CMEJ) a été créé dans le but précis de donner la parole aux enfants.

Comme indiqué dans la Charte Locale des Droits de l'Enfant, il s'appuie sur la présence des élus et des agents du Pôle jeunesse pour les accompagner dans leurs projets.

Actions et projets du CMEJ

Objectifs du CMEJ

L'objectif principal du CMEJ est d'amener les enfants et les jeunes à s'engager ensemble pour le développement de leur ville.

La municipalité les encourage à être vecteurs de propositions, notamment sur tous les sujets qui sont liés à la citoyenneté, la culture, les sports et les loisirs, la santé, le cadre de vie et l'environnement.

Les projets imaginés par les jeunes du CMEJ leur permettent de rencontrer les élus, des membres d'associations, et parfois des professionnels concernés, afin de mettre en œuvre leurs propres idées.

Les autres buts visés sont :

permettre à tous les conseillers, tous âges confondus, de se concerter, de partager et d'échanger sur les projets de la commune

partager les expériences de chacun dans une démarche d'entraide et de collaboration

renforcer la dynamique de groupe par des propositions innovantes

favoriser la participation de tous les conseillers dans une démarche d'écoute et de respect d'autrui

permettre à chacun(e) d'exposer son point de vue, de proposer ses idées,

permettre aux plus expérimentés d'accompagner les plus jeunes vers de nouvelles responsabilités

CONTACT



PÔLE LOISIRS EDUCATION

Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes

1 rue des Basses ruelles
54270 Essey-lès-Nancy

Horaires d'ouverture au public :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

Permanences téléphonique :
du lundi au jeudi de 13h30 à 17h00
vendredi de 13h30 à 16h30

03 83 29 04 37

Itinéraire



HÔTEL DE VILLE

Place de la République
54270 Essey-lès-Nancy

Se rendre en mairie

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
(fermeture à 16h30 le vendredi)
le samedi de 10h à 12h (état civil)

Horaires d'affluence